

## Accueillez des stagiaires de Seconde au sein de votre entreprise !

**Numeum et Myfuture vous accompagnent**

Obligatoire depuis la rentrée 2023, les élèves de Seconde doivent réaliser un stage d'une à deux semaines, du 17 au 28 juin 2024 afin de découvrir le monde professionnel.

**Déposez vos offres sur la plateforme [stagedecouvertenumerique.fr](https://stagedecouvertenumerique.fr) en quelques clics via ce [lien](#) !**

Les offres publiées sur [stagedecouvertenumerique.fr](https://stagedecouvertenumerique.fr) seront automatiquement disponibles sur les plateformes [jeunesolution.fr](https://jeunesolution.fr) et [www.monstagedetroisieme.fr](https://www.monstagedetroisieme.fr). Si vous proposez d'ores et déjà des stages sur l'espace carrière de votre entreprise, nous pouvons les publier automatiquement depuis votre ATS.

**Envie d'aller plus loin dans votre engagement, Myfuture vous propose trois autres dispositifs :**



### Sourcing de stagiaires

**Diffusion renforcée de vos offres de stage**, suivi des candidatures et aide à la gestion des conventions afin de vous garantir un certain volume de jeunes en stage.



### Stage collectif

**Accueil d'un groupe de 10 à 30 stagiaires** pendant une à deux semaines afin de leur faire découvrir une entreprise et la diversité de ses métiers. Une dizaine de collaborateurs mobilisés 1 à 2h sur la semaine.



### Stage virtuel

**25h de live pendant une semaine**, comprenant une dizaine d'interventions de collaborateurs en ligne pour présenter leurs métiers auprès de 150 à 200 jeunes sans solution de stage dans toute la France.



**Contactez nous**

[victor@myfutu.re](mailto:victor@myfutu.re)



**[stagedecouvertenumerique.fr](https://stagedecouvertenumerique.fr)**